



European Parliament

José Bové

Membre du Parlement Européen

À

Monsieur Phil Hogan

Commissaire Européen à l'Agriculture

Bruxelles, le 6 janvier 2017

Monsieur le Commissaire,

Des cas de grippe aviaire H5N8 ont été recensés dans 14 états membres de l'Union Européenne. Dans tous ces pays, les mesures d'abattage massif de canards ont des conséquences financières très lourdes pour les éleveurs.

Grace à la Politique Agricole Commune et au fonds de réserve de crise pourvu de 400 millions d'euros par an, l'Union Européenne a la possibilité de débloquer des aides aux éleveurs de canards dont les animaux sont abattus. Je souhaite que soient prises les mesures nécessaires pour que les agriculteurs impactés soient soutenus rapidement.

Chaque nouvel épisode de grippe aviaire relance le débat sur les vecteurs de propagation de la maladie. Certains scientifiques incriminent les élevages industriels et la globalisation du marché des poussins et des canetons. D'autres considèrent que la maladie est transmise par des oiseaux sauvages. Ce manque de connaissance ne permet pas de prendre les décisions prophylactiques les plus adaptées. La Commission européenne doit prendre l'initiative d'une étude scientifique permettant de mieux comprendre les vecteurs de propagation de ces épidémies de gripes. Les résultats obtenus permettront ainsi de prendre les mesures les plus pertinentes pour réduire au maximum les impacts économiques et sociaux de telles pandémies.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Commissaire, l'expression de mes respectueuses salutations.

José Bové